

Le canal de Nantes à Brest doit-il devenir une "rivière naturelle" ?

LE MONDE | 17.11.07 | 14h46 • Mis à jour le 17.11.07 | 14h47
Brest, correspondant

Une première manifestation le 11 novembre, une seconde prévue le 24 novembre à l'écluse de Pont-Triffen, à Cléden-Poher (Finistère) : les défenseurs du canal de Nantes à Brest refusent qu'il soit rendu à l'état de rivière dans sa partie finistérienne, qui représente 80 kilomètres d'eau navigable. Les écluses et déversoirs seraient alors détruits, et les chemins de halage risqueraient de disparaître.

Cette modification est envisagée par l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Une réflexion liée à la directive européenne sur l'eau, qui demande un retour à "un bon état des eaux" en 2015. La canalisation en serait un obstacle. Un document présenté le 25 septembre en commission géographique, "Vilaine et côtiers bretons", estime que l'activité économique de navigation de plaisance sur cette zone n'est pas suffisante pour permettre un classement en "masse d'eau fortement modifiée" qui justifierait de conserver le canal. Le passage au statut de "masse d'eau naturelle" pourrait donc être proposé, ouvrant la voie à une transformation du canal en rivière. Le document chiffre même le coût de "l'effacement" des écluses.

Le syndicat mixte d'aménagement touristique de l'Aulne et de l'Hyères (Smatah), chargé du canal dans le Finistère, a vivement réagi. "C'est un délire technocratique et une erreur d'analyse. Ce n'est pas le canal qui fait la qualité de l'eau, il faut s'attaquer à l'origine des pollutions", estime Richard Ferrand, son président, conseiller général (PS) de Carhaix.

"Retirer le canal au centre-Bretagne, c'est comme si on retirait la mer au littoral", résume Isabelle Guillerm, vice-présidente du Comité des canaux bretons et gérante d'une base de loisirs à Châteauneuf-du-Faou. D'autres associations se sont émues, ainsi que les conseils généraux du Finistère et des Côtes-d'Armor. Tout comme le conseil régional de Bretagne, qui menace de ne plus prendre en charge, comme il l'envisageait dans le cadre d'un transfert de l'Etat, un canal qui ne serait plus un canal.

Les opposants à la modification mettent en avant la dimension patrimoniale d'un ouvrage commandé par Napoléon I^{er}, inauguré en 1858 par Napoléon III, et qui court sur 360 kilomètres. Ils soulignent aussi le "tourisme doux" qui s'y est développé.

Les amateurs de canoë, de kayak, de navigation, les randonneurs à pied, à vélo, à cheval trouvent du plaisir sur l'eau et les chemins de halage. Chambres d'hôtes, gîtes d'étape et hôtels situés sur les communes qui bordent le canal profitent de cette fréquentation.

La protestation n'est pas unanime. "On peut se demander s'il n'est pas opportun de rendre la rivière plus naturelle ; il y a une perte du pouvoir d'autoépuration", considère Youenn Landrein, président de la Fédération des pêcheurs du Finistère et défenseur des saumons.

Une réunion doit valider, le 30 novembre, le document qui servira à la consultation publique. Le président du comité de bassin Loire-Bretagne, Ambroise Guellec, maire (UMP) de Pouldreuzic et député européen, annonce : "J'y proposerai un classement en masse d'eau fortement modifiée."

A l'agence de l'eau Loire-Bretagne, on indique que les travaux d'étude avaient été menés sur la base d'éléments d'appréciation essentiellement économiques. Les réactions locales ont conduit à prendre en compte les questions identitaires et patrimoniales. "L'argumentaire est en cours d'élaboration en vue du classement", indique Eric Müller, chef du service économie et gestion des eaux.

Vincent Durupt

Article paru dans l'édition du 18.11.07

Le Monde.fr

» A la une
» Le Desk
» Opinions

» Archives
» Forums
» Blogs

» Examens
» Culture
» Economie

» Météo
» Carnet
» Immobilier

» Emploi
» Shopping
» Nautisme

» Voyages
» Newsletters
» RSS

Le Monde

» Abonnez-vous au Monde à -60%
» Déjà abonné au journal
» Le journal en kiosque



Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Avertissement légal | Qui sommes-nous ? | Index | Aide